

L'évolution économique de la France

Autor(en): **Halpérin, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **4 (1946)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'évolution économique de la France

par JEAN HALPÉRIN

Docteur ès lettres

Dans le discours qu'il a prononcé à Fulton le 5 mars dernier, M. Winston Churchill n'a pas manqué de dire une fois de plus qu'une Europe nouvelle et équilibrée ne pouvait guère se concevoir sans une France forte et saine. Or, plus que jamais, c'est, en l'occurrence, le facteur économique qui joue le rôle déterminant ; sans doute ne serait-il que juste de paraphraser le mot fameux du baron Louis, le ministre des Finances de la Restauration, en l'inversant : « Faites-moi de bonnes finances, et je vous ferai de bonne politique. » D'autre part, un nouveau gouvernement et surtout un ministre nouveau de l'Economie nationale et des Finances ont pris en charge depuis quelques mois la direction de la politique économique du pays. Aussi ne semble-t-il pas inutile de faire le point de la situation et de tracer un rapide tableau de l'évolution économique de la France.

Pareille tentative est d'autant plus nécessaire que trop d'erreurs sont commises aujourd'hui encore par ceux qui cherchent à comprendre ou à juger la France, erreurs qui proviennent soit de la méconnaissance des simples réalités, soit d'idées préconçues, d'autant plus malaisées à rectifier qu'elles sont plus profondément ancrées. Il est une autre cause encore qui provoque des appréciations erronées : elle réside dans la tendance très répandue à établir des comparaisons, parfois factices, qui poussent certains observateurs à souligner que, de tous les pays de l'Europe occidentale qui se sont trouvés, au moment de la victoire, au nombre des vainqueurs, la France est celui qui rencontre les difficultés les plus grandes à assurer sa reconstruction et à rétablir son équilibre économique. Ce dernier argument ne manque pas, au premier abord, de paraître très éloquent ; à y regarder de près, il ne l'est guère. Sans doute, la France n'a-t-elle pas été seule à supporter

le poids de l'occupation ennemie et à subir les pillages les plus éhontés ; sans doute aussi n'est-elle pas seule à devoir relever des ruines nombreuses — mais il importe de ne pas perdre de vue l'ordre de grandeur des phénomènes. En outre, il s'est produit en France, pendant ces cinq années terribles, ce qu'aucun autre pays n'a connu : le régime de Vichy, en effet, a exercé dans tous les domaines l'influence la plus néfaste, imposant au pays tout entier une hypothèque excessivement lourde, dont il ne lui est pas facile de se dégager ; aux conséquences purement économiques et financières de ce régime, qu'il est difficile de séparer tout à fait de l'occupation proprement dite, s'ajoutent les conséquences morales, l'existence de ce gouvernement en apparence légal ayant été une source de démoralisation d'une grande partie du peuple, en même temps qu'un facteur de divisions internes et de haine entre Français ; aussi ne faut-il pas s'étonner que la libération et la victoire n'aient pas provoqué en France l'exaltation et l'enthousiasme sans mélange que connurent les autres vainqueurs. Au lendemain de la libération, la France était un organisme pour le moins malade, paralysé, asphyxié ; un exemple seulement : la France, le plus grand importateur de charbon du monde entier (en chiffres absolus) en 1939, n'en pouvait importer une seule tonne en août 1944. Il n'est nullement exagéré de dire que la France sortait de la guerre *ruinée*. Un grand pas sera fait sur la voie de la juste appréciation des difficultés et des réalisations françaises, lorsque ce fait fondamental aura été compris comme il mérite de l'être. Le gouvernement avait créé le 21 octobre 1944 une commission du coût de l'occupation, composée des personnalités les plus compétentes en matière économique, juridique et financière et chargée d'évaluer avec exactitude le volume des dommages subis par l'économie française du fait des opérations de guerre et de l'occupation. Après de laborieux travaux, cette commission a publié en août 1945 un important rapport, dont les chiffres ont cette particularité d'être des *minima* ; c'est-à-dire que, malgré leur gravité, ils se placent généralement au-dessous de la vérité. Selon les termes mêmes de ce rapport, il permet de « mesurer dans quel état de délabrement, bien pis que celui de 1919, la France sort de ces douloureuses années ». La valeur des dommages subis, répartis en six catégories, atteint les chiffres suivants, plus éloquents que de longs commentaires.

	En milliards valeur 1939	En milliards valeur 1946 (coefficient : 5)
Spoliations	689	3.445
Destructions	539	2.695
Autres dommages aux biens (usure d'outillage et manque d'entretien)	76	380
Dommages aux personnes ...	105	525
Charges spéciales (imposées à l'Etat	30	150
Total évaluable en argent ...	<u>1.439</u>	<u>7.195</u>
Travail forcé	12,5 milliards d'heures de travail.	

Ce dernier chiffre ne fait état que des heures de travail soustraites à la France par la déportation de main d'œuvre en Allemagne et le travail forcé; n'y sont pas comprises les heures de travail que nécessitera la réparation des dommages causés. Au total, c'est le quart de la population active de la France, soit 4 millions 895.000 hommes, que l'Allemagne a contraints à l'esclavage à son service. C'est ce qui amenait M. Raoul Dautry, qui fut le premier ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme après la Libération, à déclarer: «Si je veux amener pendant dix ans un million de travailleurs allemands en France, c'est qu'il y a eu deux millions et demi de prisonniers et déportés français en Allemagne depuis quatre ans, c'est-à-dire que l'Allemagne nous a pris un total de 10 millions d'années-ouvriers. Demander un million d'Allemands pendant dix ans est encore insuffisant à réparer le tort qui nous fut causé.» N'oublions pas, de plus, les pertes démographiques et la dégradation physiologique, qui se chiffrent par une diminution de près de 1.500.000 habitants sur l'ensemble de la population française, déjà insuffisante et qui n'atteint plus même aujourd'hui les 40 millions.

Le lecteur suisse aura intérêt à savoir que le coût total de la reconstruction française — et non plus celui des destructions — est évalué à quelque 150 milliards de *francs suisses*; à titre d'indication comparative, il suffira de songer que le budget fédéral

est d'un demi-milliard de francs suisses : cette dépense de 150 milliards équivaut donc à 300 années de budget fédéral !

Ces chiffres ne doivent pas nous étonner : on sait que les ressources françaises ont été, en moyenne, atteintes trois fois plus au cours de la seconde guerre mondiale qu'au cours de la première ; aux 600.000 immeubles endommagés entre 1914 et 1918 en font face 1.800.000 entre 1939 et 1945 ; par ailleurs, mille autres difficultés devaient être rapidement résolues : il suffit de songer aux 370.000 hectares minés, aucun point du territoire n'étant à l'abri du péril du fait des 100 millions de mines qui y avaient été enfouies ; le poste le plus défavorable du bilan était, en septembre 1944, celui des *transports*, pour ainsi dire tout à fait interrompus ; on connaît assez aujourd'hui l'ampleur de toutes ses destructions pour que point ne soit besoin d'y insister davantage. Du moins avons-nous voulu souligner dès l'abord que la seule tâche de la *reconstruction* proprement dite exige un effort de très longue haleine (vingt ans peut-être, ou plus) et qu'il ne serait pas trop de toutes les ressources et de toutes les énergies nationales pour en venir à bout.

Or, cette œuvre gigantesque de reconstruction est loin d'être la seule qu'il faille réaliser : il ne s'agit pas de «re»construire tout ce qui fut détruit et d'en revenir ainsi, au meilleur cas, à la situation économique d'avant 1939 ; le gouvernement français entend assurer une *renovation* véritable de la structure tout entière du pays. Des études récentes et approfondies ont montré à l'évidence qu'il ne pouvait être question, pour la France, de retrouver purement et simplement le niveau de 1938, si elle veut encore faire figure de grande puissance. L'une des différences cardinales qui séparent 1913 et 1939 réside dans le fait que dans le premier cas, la France était entrée dans la guerre en pleine prospérité, alors que dans le second, elle se trouvait diminuée dès le départ. Depuis plusieurs décades, l'économie française subissait une crise profonde, et c'est au moment même où la situation semblait enfin se rétablir et où le pays paraissait s'être remis des conséquences majeures de la première guerre mondiale, qu'il se trouvait entraîné dans la seconde. Cela est d'autant plus grave que d'autres pays ont réussi, non seulement à maintenir leurs positions entre les deux guerres, mais encore à les améliorer : ainsi, la France, qui était la quatrième puissance mondiale par sa marine marchande

en 1928, n'est plus que la huitième en 1939 ; du troisième rang par sa production sidérurgique, elle rétrograde, dans le même laps de temps, au septième son industrie automobile, qui était la seconde, n'est plus que la cinquième. Cette manière de classement montre donc que la place relative de l'économie française dans le monde recule, alors qu'au même moment, l'Angleterre double sa production d'acier et d'autos et quadruple la puissance de sa marine marchande, tandis qu'en Russie la production d'acier passe du simple au triple et celle d'automobiles est multipliée par neuf, le nombre de chantiers navals devenant deux fois plus grand. Dans ce bilan d'entre les deux guerres, il est indispensable de ne pas négliger l'élément humain : aux pertes directes et immédiates de la Grande Guerre (1 million et demi) s'ajoute ce que l'on pourrait appeler de manière brutale le manque à gagner : au moment où déjà pesait la menace d'une nouvelle guerre, la France devait incorporer dans son armée les classes dites « creuses » ; qu'est-ce à dire si ce n'est que les conséquences proprement démographiques du précédent conflit commençaient seulement à se faire sentir de manière profonde dans la composition de la population ; le potentiel humain lui-même n'était pas encore reconstitué.

Les statisticiens français spécialisés dans le domaine de la démographie, comme M. Alfred Sauvy, estiment que la France est très loin de son niveau optimum de population, qui pourrait facilement atteindre 60 ou 70 millions. Aussi les efforts des pouvoirs publics visent-ils à favoriser dès maintenant, par l'intermédiaire du ministère de la population, un accroissement de la natalité, notamment par des encouragements d'ordre financier. Comme l'écrivait récemment M. Sauvy¹, « la France est à l'avant-garde de la baisse de la natalité et du vieillissement », et « il ne suffit pas, pour progresser, ni même pour vivre, pour survivre, d'avoir un sursaut tous les 30 ans, mais il faut aussi un effort continu et persévérant ». Seulement, personne ne se dissimule qu'une politique de natalité ne peut être que de très longue haleine, or, la France manque de bras, de main-d'œuvre de façon immédiate, et c'est d'urgence que le problème doit être résolu. Aussi la France a-t-elle besoin de faire appel aux travailleurs étrangers ; le gouvernement va

¹ « Le problème démographique », conférence faite au Centre de coordination et de synthèse, le 4 octobre 1944, reproduite dans *Études et Documents*, mars-avril 1945, pp. 59-72.

pratiquer une politique d'immigration libérale et contrôlée. Encore celle-ci ne pourra-t-elle se faire facilement, car la plupart des pays d'où ces travailleurs étaient jusqu'à présent originaires (Italie, Pologne, Belgique) en ont eux-mêmes le plus grand besoin. On estime le nombre d'ouvriers étrangers à établir en France au cours des cinq prochaines années à près de 1 million et demi de personnes. Il est un danger auquel les Français doivent prendre garde, c'est de tomber dans une illusion économique analogue à celle qui avait fait tant de mal au lendemain de la précédente guerre, où l'on répétait à l'envi le slogan « l'Allemand *paiera* » ; certains esprits s'attendent aujourd'hui à ce que « l'Allemand *travaille* » et reconstruise la France...

A la rénovation humaine s'ajoute celle de l'outillage et de l'équipement ; elle est proprement indispensable : M. Léon Blum, qui vient de mener à bien les délicates négociations dont il avait été chargé, a touché du doigt le fond du problème français, lorsqu'il a déclaré à son arrivée à Washington, fin mars 1946 : C'est un pays deux fois ruiné en trente ans qui doit faire face non seulement à une reconstruction matérielle, mais encore à la charge nécessaire de rééquipement et de modernisation de sa machine productrice. La partie numérique la plus importante du parc français de machines-outils est antérieure à la première guerre. Sur près de 600 mille machines les 200 mille les plus modernes ont l'âge moyen d'environ 12 ans et 370 mille ont plus de 20 ans ! Aussi la fabrication en France de 140 mille machines est-elle prévue pour un programme de cinq ans et 125 mille machines devront être importées. Des plans ont été établis pour les principales industries, afin d'en assurer la production de manière rationnelle et coordonnée. Pour ne choisir qu'un seul exemple, l'industrie automobile française a été dotée d'un programme quinquennal, qui vise à « normaliser » la fabrication et à la concentrer, en même temps qu'à opérer une réduction massive du nombre de types de véhicules ; en outre, devant l'état déplorable du parc existant, les pouvoirs publics entendent accorder une priorité absolue à la construction des camions et des tracteurs au détriment des voitures de tourisme. Au total, ce plan prévoit la construction de 1.700.000 véhicules en cinq ans.

Au cours de sa première session qui s'est tenue au mois de mars de cette année, le Conseil du plan a adopté après ample

examen et sur rapport du commissaire général, M. Jean Monnet, une résolution visant à porter la production française en 1950 à un niveau moyen supérieur de 25 % à celui de 1929, année au cours de laquelle fut atteinte la production la plus élevée que la France ait connue ; la production du charbon serait alors portée à 65 millions de tonnes, la production hydro-électrique à 24 millions de kWh., celle de fonte et d'acier à 15 millions de tonnes. La condition majeure, *sine qua non*, de réalisation de ce programme est l'obtention, par la France, d'une livraison annuelle de 20 millions de tonnes de charbon allemand pendant 20 ans.

Au reste, dans le domaine industriel précisément, un grand travail a déjà été réalisé, ainsi qu'en témoignent les quelques indices de production que voici :

	(base 100 = 1938)	
	Septembre 1944	Novembre 1945
Fonte	1,4	28
Acier	2,3	25
Aluminium	22	99
Caoutchouc	6	42
Ciment	8	56
Coton	1	30

Ces indices montrent à la fois l'état de la production à la libération (proche de zéro) et le travail qui a été accompli depuis. Quant à la production de charbon, fin février 1946, elle dépassait pour la première fois la moyenne hebdomadaire de 1938 : elle représentait 102 % de cette dernière. La consommation d'électricité dépasse également maintenant celle d'avant-guerre, et les chemins de fer transportent près de 25 % de voyageurs de plus qu'en 1938. Que l'ensemble de l'activité économique ne soit pas dans cette situation n'est que logique : en raison des moyens dont le pays dispose, il a fallu établir une échelle de priorité qui comprend, par ordre d'importance l'énergie, les transports, l'agriculture et le commerce extérieur. Tout le reste peut et doit attendre.

Le tempérament français est ainsi fait qu'il fournit plus facilement l'effort qu'on lui demande dans son activité civile, s'il a conscience de « livrer une bataille » ; de là, les nombreux discours

ministériels, depuis la libération, qui parlent de la « bataille de l'hiver », de la « bataille de la production », et ainsi de suite. Nous avons vu que la bataille du charbon, comme celle des transports ont été gagnées de haute lutte. Pour ce qui est de l'agriculture et du ravitaillement, la victoire n'a pas encore été obtenue, et le portefeuille du Ravitaillement est certainement celui qui a changé le plus souvent de titulaire depuis sa création. La France est un pays agricole très riche, qui subvenait dans la proportion de 85 % à ses propres besoins en produits alimentaires (alors que la Grande-Bretagne, par exemple, dépend un jour sur quatre de l'étranger à cet égard), le déficit étant sensiblement comblé par les possessions françaises d'outre-mer. On sait toutefois qu'une exploitation et un rendement bien plus satisfaisants pourraient être obtenus ; dans l'œuvre d'ensemble de rénovation de l'économie française, les efforts ne seront pas négligés dans cette voie ; il suffira d'indiquer les têtes de chapitre du programme agricole : rationalisation, remembrement (qui est la tâche N° 1, dont dépend le succès de toutes les autres), mécanisation. Le Conseil du plan mettra sur pied un programme d'équipement de l'agriculture française en tracteurs et machines agricoles, à la cadence de 50.000 tracteurs par an au cours des cinq prochaines années ; seront parallèlement encouragées les coopératives et une formation adéquate de la main-d'œuvre. Comme dans l'industrie, le manque de main-d'œuvre, surtout spécialisée, est l'une des difficultés les plus grandes que rencontre l'agriculture. On s'étonne cependant de voir que sur l'ensemble des crédits ouverts par la loi des finances et qui se montent à près de 500 milliards de francs, le ministère de l'Agriculture n'en touchera que 2 milliards et demi, soit $\frac{1}{2}$ % de la dépense publique totale. Le correspondant parisien d'un grand quotidien alémanique, généralement bien informé, écrivait récemment, parlant du Plan de modernisation de l'économie française, que les « questions de structure n'étaient pas touchées par ce Plan, et que la question de savoir si la France de demain serait un pays industriel ou agraire n'était pas résolue à cette occasion ». Cela me paraît être une énormité d'une rare ampleur : la France est un pays complet et elle entend le demeurer plus que jamais. Si même elle se propose d'industrialiser son agriculture, cela ne signifie nullement qu'elle doive devenir, à tout prix, un pays industriel *ou* agraire. La répartition de sa population

en témoigne du reste sans équivoque : d'après le recensement de 1936, 48 % de la population métropolitaine se trouvait qualifiée de « rurale ». D'ailleurs, le progrès agricole ne doit faire naître ni scepticisme, ni illusion : comme on l'a dit, « une agriculture progressive est une agriculture qui conserve 85 à 90 % du passé et s'incorpore 10 à 15 % de nouveauté¹. »

Le quatrième secteur prioritaire parmi ceux que nous avons indiqués est celui du commerce extérieur. Le développement des exportations est une nécessité vitale, et d'importantes mesures ont été prises pour les encourager ; la suppression de la licence d'exportation a été étendue à de nombreux produits, pour la plupart de luxe ; cependant, de nombreux marchés appauvris par la guerre sont d'un accès difficile pour cette catégorie de produits, aussi les mesures tendant à assurer la liberté d'exportation devront-elles être appliquées à des produits utilitaires également, comme les tissus de laine. Ce domaine du commerce extérieur est empreint, par la nature des choses, d'un caractère de liberté que n'ont pas les autres secteurs de l'économie nationale. Le nouveau directeur des relations extérieures au ministère de l'Économie nationale, M. Roger Nathan, a inauguré une politique nouvelle d'abandon progressif des contraintes à l'exportation ; la moitié environ des postes de la nomenclature douanière n'est actuellement plus soumise aux licences.

Il a été abondamment question, ici même, des nationalisations et de l'intervention de l'État ; point n'est besoin d'y revenir dans le cadre du présent article. Contentons-nous de préciser que le nouveau ministre de l'Économie nationale, M. André Philip, prévoit lui-même le maintien d'un secteur libre assez large à côté du secteur public et semi-public. Les étatisations se font à un rythme plus lent depuis que la nationalisation des quatre grands établissements de crédit n'a pas provoqué les résultats favorables immédiats que certains en attendaient et que les conséquences négatives se sont au contraire manifestées, sans pour cela qu'un changement réel se soit produit dans la gestion et l'administration de ces entreprises. C'est d'ailleurs le propre de ces réformes de structure de ne pouvoir porter des fruits qu'à longue échéance, mais on en

¹ PIERRE FROMONT : « Pour une agriculture progressive », *Les Cahiers politiques*, Paris, mars 1945, p. 54.

a tant parlé et avec tant de passion, qu'on « est parvenu à ce résultat que la classe ouvrière attende des réformes de structure toute une gamme de bienfaits dont elles sont manifestement incapables. Désormais, que les réformes se fassent ou qu'elles ne se fassent pas on a préparé le lit d'une immense déception populaire¹. » Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce sujet ce que l'actuel ministre de l'Économie nationale et des Finances écrivait en tête d'un rapport sur les réformes économiques de structure adressé dès le *18 juillet 1944* au général de Gaulle, à Alger : « Au moment de la Libération.. une véritable rénovation de la France sera non seulement possible mais nécessaire. Elle peut, elle doit être réalisée dans les six mois du débarquement au moment où, dans la faveur unanime, tout sera possible. Après l'enthousiasme passé, les intérêts individuels et collectifs se réaffirmeront ; ce qui ne sera pas fait dans les six premiers mois risque fort de ne l'être jamais². » Cela fait songer à ce personnage de Pierre Mille, selon lequel, « les réformes, il est bon d'en parler, mais il est imprudent de les faire. » La France a indiscutablement besoin présentement d'une discipline et d'une organisation économiques de la production, comme de la consommation — mais le tempérament français s'y prête-t-il ?

C'est à dessein que nous avons fait abstraction dans le présent article des questions monétaires, non seulement parce qu'elles sont souvent traitées dans la presse quotidienne, et qu'elles ont fait l'objet d'une précieuse étude dans le précédent numéro de la *Revue*, mais aussi parce que leur solution dépend en dernière analyse de l'évolution économique proprement dite et singulièrement de la *production*. Au reste, M. Philip s'attache à résoudre avec un courage extraordinaire le problème financier ; si ses efforts en vue d'alléger les charges budgétaires sont couronnés de succès, un pas très grand sera fait sur la voie de l'assainissement monétaire, qui ne pourra cependant être pleinement réalisé que lorsque l'épargne aura pris la place de l'inflation.

Comme l'écrivait tout récemment le professeur Gaëtan Pirou, « le vrai problème est moins monétaire qu'économique... Cette

¹ DANIEL VILLEY : « Pamphlet contre l'idéologie des réformes de structure », *Les Cahiers politiques*, Paris, juillet 1945.

² Cet important rapport a été reproduit *in extenso* dans *Études et Documents*, Paris, mars-avril 1945, pp. 1-58.

reprise économique suppose une politique nuancée, comportant une dose de *libéralisme* (car l'intérêt personnel et le souci du gain monétaire sont d'incomparables stimulants à un rendement quantitativement et qualitativement porté au maximum), et une dose de *dirigisme* (car l'orientation des hommes et des capitaux vers les emplois les plus conformes à l'intérêt national doit être l'œuvre d'un plan concerté et non de volontés anarchiques tournées vers les productions les plus immédiatement rentables) ». N'est-ce pas là le sens profond des récentes consultations électorales françaises ?

JEAN HALPÉRIN.